



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508

www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal

AVRIL 2017

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

NOMINATION

La Municipalité a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Annick Dorais comme secrétaire-réceptionniste ainsi que monsieur Romain Trudeau comme directeur des travaux publics.

De plus, la Municipalité a entériné la nomination de messieurs Jayson Laplante Marotte et Maxime Chevrier à titre de lieutenants éligibles au service de prévention des incendies de Saint-Michel.

TAXES MUNICIPALES – 1^{er} VERSEMENT

Nous vous rappelons que le **1^{er} versement** des taxes municipales était dû le **30 mars** dernier.

Vous pouvez acquitter votre compte de la façon suivante :

- Chèque;
- Argent comptant;
- Carte de débit;
- Dans la plupart des institutions financières;
- Par mode électronique de la plupart des institutions financières.



INVITATION - LANCEMENT OFFICIEL SITE WEB, LOGO, SLOGAN ET POCLETTE OFFICIELLE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les membres du conseil ont le plaisir de vous convier au lancement officiel du nouveau site web qui aura lieu le jeudi 20 avril à 18h00 au centre communautaire situé au 412, place Saint-Michel.

Ils auront également le plaisir de vous dévoiler les logo et slogan de la Municipalité ainsi que la pochette pour les nouveaux arrivants.

Espérant vous compter parmi nous.

CRÉDIT D'IMPÔT : MISE AUX NORMES D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES RÉSIDENNELLES

Pour tous ceux qui désirent construire, modifier, rénover, reconstruire, déplacer ou agrandir une installation septique desservant une habitation, vous pouvez obtenir une aide financière par crédit d'impôt pouvant atteindre 5 500 \$ par habitation admissible. Pour de plus amples informations, veuillez visiter le site internet au www.budget.finances.gouv.qc.ca et sélectionner *budget 2017-2018*

LOISIRS

CHASSE AUX COCOS REPORTÉE

Étant donné la mauvaise température, la chasse aux cocos est reportée au 15 avril 2017 à 13h00 au Parc des Flamants. N'oubliez pas d'apporter votre panier.



HORAIRE CONGÉ DE PÂQUES

Bureau municipal

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi de Pâques 17 avril, à l'exception des services d'urgence (9-1-1). La Municipalité assurera également un service de garde aux travaux publics.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale sera fermée du 14 au 17 avril inclusivement.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

GARAGE TEMPORAIRE (ABRI D'AUTO)

Le printemps est maintenant arrivé et bientôt les abris d'auto temporaires devront être retirés. Sachez que ces abris, même ceux situés dans la cour arrière, doivent être entièrement démontés (incluant la structure) **avant le 15 avril**.

PERMIS OBLIGATOIRE

Pour toute excavation du sol, travaux de déblai ou de remblai ainsi que les travaux de drainage de terre agricole, un permis émis par la Municipalité est obligatoire. Veuillez vous informer auprès du service de l'urbanisme.

VENTE DE GARAGE – 20 ET 21 MAI

La grande vente-débaras annuelle se tiendra durant la fin de semaine du 20 et 21 mai prochains, beau temps, mauvais temps. Cette activité est autorisée, sans frais ni inscription, pour les Michelois. Les ventes doivent se dérouler à l'intérieur des limites des terrains résidentiels. Les commerces et les industries sont exclus. Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner un véhicule sur les pistes cyclables.

PROLONGEMENT DU PROGRAMME RÉNOVERT ÉCONOMISEZ GROS SUR VOS RÉNOS ÉCOLOS!

RénoVert est un crédit d'impôt remboursable qui a été mis en place temporairement. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet de Revenu Québec à <http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/>

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS...AVEC PRUDENCE! LES FEUX À CIEL OUVERT

Avant d'entamer tout brûlage, renseignez-vous sur les dangers d'incendie présents sur le territoire via la SOPFEU (site internet www.sopfeu.qc.ca ou via téléphone), vous pouvez aussi demander conseil au service d'incendie.

- ⇒ Assurez-vous avant toute chose, d'obtenir un permis de brûlage au moins 3 jours avant le brûlage auprès du service de sécurité d'incendie, **il en est obligatoire d'obtenir ce permis**;
- ⇒ Ne brûlez pas vos déchets ainsi que vos matériaux de construction, qu'ils soient vieux ou neufs;
- ⇒ Ne laissez jamais un feu extérieur sans surveillance;
- ⇒ En zone agricole, la dimension du brûlage ne doit pas excéder un diamètre de 12 mètres (39 pieds) et une hauteur de 3 mètres (9 pieds);
- ⇒ Aucun feu ne peut être maintenu allumé du coucher du soleil au lever du jour;
- ⇒ Ayez en permanence un moyen de communication entre vous et le service d'incendie;
- ⇒ Disposez d'un moyen pour éteindre le feu (seau d'eau, tuyau d'arrosage).

Agissez de sorte à prévenir la propagation des flammes outre que sur le feu concerné tout en ne prenant aucun risque pour votre sécurité et celles des autres personnes qui s'y trouvent.

Bon brûlage, soyez prudent!

ORGANISMES

Bénévoles recherchés pour la saison 2017!



Contactez Maude St-Hilaire au 450-245-7289

SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE "AU COEUR DU JARDIN" INC.



Voici les prochaines sorties de socialisation d'un jour prévues pour les personnes de 55 ans et plus autonomes

- **10 avril** (lundi): Magasinage au Fairview Pointe-Claire/ Départ: 08:45/ Coût: \$ 8.00/ Inscription: dès jeudi le 30 mars.
- **24 avril** (lundi): Magasinage au Mail Angrignon, LaSalle/ Départ: 08:45/ Coût: \$ 7.00/ Inscription: dès jeudi le 13 avril.

Pour information ou réservation, veuillez contacter Ginette au 450-454-6567. Avis aux intéressés de l'extérieur de Saint-Rémi mais sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, il vous faudra vous rendre à nos bureaux de Saint-Rémi pour y participer.

Échos du conseil

Lors de ses dernières séances, le conseil municipal a :

- Reçu de la part de la Mutuelle des municipalités du Québec une ristourne au montant de 6 864\$ au terme de l'exercice financier 2016;
- A renouvelé l'adhésion annuelle de la revue Le Maraîcher'cheur pour l'année 2017;
- dans le cadre de la journée de la sécurité sur roues organisée par le Club Optimiste, la Municipalité a accordé un don de bicyclettes et/ou planches à roulettes et/ou patins à roues alignées et/ou trottinettes et/ou casques protecteurs à l'organisme pour un montant maximum de 1 200\$;
- Autorisé la Caravane des Cultures à stationner son camion sur le territoire de la municipalité de Saint-Michel pour la période du mois de mai jusqu'au début octobre 2017, les samedis de 10h à 12h, dans le stationnement de la Station 221;
- Adhéré au regroupement de l'Union des municipalités du Québec pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives dans le cadre d'un achat regroupé;
- Instauré un comité de santé et sécurité au travail constitué de 8 représentants;
- Mandaté Me Raynald Mercille, avocat, comme conseiller à l'éthique;
- Octroyé le contrat pour le remplacement du boîtier électrique des surfaces sportives au parc de la Place Saint-Michel à la société Cédric Électrique inc. au montant de 16 999\$ (taxes exclues);
- Modifié la politique sur la location des salles et terrains de jeux;
- Pour tous les bénévoles, nous tenons à exprimer notre gratitude relativement à votre implication et dévouement toute au long de l'année. Vous permettez d'offrir un bien-être et une qualité de vie à notre communauté

SÉANCE DU CONSEIL

Nous vous rappelons que les séances du conseil se tiennent le 2^{ième} mardi de chaque mois.

La prochaine séance régulière aura lieu le 11 avril 2017 à 19h30 à l'Édifice municipal.

SERVICE MUNICIPAL

Édifice municipal

Nous joindre ☎ (450) 454-4502
@ info@mst-michel.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : Vendredi
8h00 à 12h00 8h00 à 13h00
12h30 à 16h30

www.municipalite-saint-michel.ca

Date de tombée pour la parution
de mai 2017 : 20 avril 2017